

Numéro 7
Juillet 2013

Une newsletter pour la recherche sur le vieillissement

La France face au vieillessement

**Hélène Xuan, Directrice
scientifique de la chaire
Transitions
démographiques
Transitions
économiques**

Trois questions à ... Luc Broussy

**Réseau des jeunes
chercheurs Santé et
Société dans le champ
du vieillissement
Veronika Duprat-
Kushtanina et Florence
Ollivier**

**Premiers résultats de la
vague 4 de SHARE :
l'importance d'un
réseau personnel de
confidents
Anne Laferrère, Insee**

**La place des retraités
dans la société
Jean-Michel Houriez,
COR**

**20^e congrès de
l'association
internationale de
gériatrie et de
gériatrie, 23 - 27 juin
2013, Séoul
François Jeger, Cnav**

**27^e Conférence
internationale de la
population, 26 - 31 Août
2013, Busan, Corée
Catherine Daurèle, Ined**

Les feux de l'actualité sont tournés vers le projet de réforme des retraites. Les difficultés de financement des retraites ne sont pas la seule conséquence du vieillissement. La soutenabilité du financement de la protection sociale alimente également de nombreux travaux de recherche en économie. La chaire de transition démographique de l'université de Paris - Dauphine est un lieu d'échange où ces questions sont débattues (page 2).

Le vieillissement n'a pas que des impacts économiques. Luc Broussy (page 4) souligne que l'impact du vieillissement sur la société doit être éclairé par plusieurs disciplines – urbanisme, sociologie – afin que ces éclairages soient croisés et les connaissances capitalisées dans un lieu ouvert aux élus, aux professionnels, où tous les acteurs concernés pourraient avoir une vision panoramique des sujets liés au vieillissement.

Cet éclatement et la vision « en tuyaux d'orgue » par discipline reflètent aussi le regard des jeunes chercheurs sur le vieillissement qui expriment (page 5) leur difficulté à s'investir dans ce thème dont ils pressentent tous les enjeux, mais dans lesquels ils ont du mal à se frayer un chemin du fait du cloisonnement et de la faible reconnaissance de ces sujets dans les milieux académiques.

Néanmoins, quelques heureuses initiatives apparaissent. Le Conseil d'Orientation des Retraites consacre une réunion à l'apport des retraités, que ce soit dans l'aide à la famille ou dans l'engagement associatif (page 7). Des questions sociétales telles que l'isolement des personnes âgées font l'objet de recherche dans le cadre européen des enquêtes SHARE (page 6).

La recherche sur le vieillissement n'a pas de frontières. C'est vrai pour les avancées médicales mais aussi dans le domaine des sciences sociales. L'Asie notamment est confrontée à un vieillissement rapide de sa population. Des pays tels que le Japon, la Chine, la Corée et la Thaïlande ont également à faire face à des problèmes d'emploi des seniors ou de prise en charge de la dépendance. Il n'est donc pas anodin que deux conférences mondiales (gériatrie et gérontologie, puis démographie) se tiennent cet été en Corée (page 8).

François Jeger

Responsable de l'unité de Recherche sur le vieillissement

Contact (pour vos contributions) :
michel.tuchman@cnav.fr



La France face au vieillissement

Hélène Xuan, Directrice scientifique de la Chaire Transitions démographiques, Transitions économiques

La Chaire transitions démographiques, transitions économiques est un lieu de recherche et de discussion qui a vocation à participer au débat public afin d'amener à une prise de conscience des opportunités du vieillissement. Ce dernier est trop souvent perçu comme un fardeau économique alors que ses effets sur les facteurs de croissance tels que la santé, le niveau d'éducation, la productivité ou encore l'épargne sont diversement appréciés et controversés.

Les économistes, au nombre de 38, regroupés au sein de la Chaire, mènent depuis trois ans une réflexion globale sur l'impact socio-économique du vieillissement démographique sur la croissance économique, sur le financement de la protection sociale et ses conséquences sur le fonctionnement de nos institutions.

Une première série de travaux (2010–2013) a permis de chiffrer l'impact du vieillissement démographique sur les dépenses de protection sociale :

- en mesurant le besoin de protection sociale lié au vieillissement démographique dans sa partie quantitative (choc du baby-boom) et qualitative (gains d'espérance de vie) ;
- en évaluant l'impact d'une fiscalisation partielle de la protection sociale sur les générations actuelles et futures ;
- en objectivant la question de l'immigration et son impact sur les comptes de la protection sociale ;
- en déterminant à travers l'analyse des transferts privés et publics entre générations (y compris les aides en temps des familles), au cours des dernières trente années, les générations qui ont été avantagées et les générations perdantes.

Aujourd'hui les travaux engagés (2013-2018) portent sur la question du « comment vivre dans une société vieillissante ? »

Le programme de recherche poursuit les travaux amorcés et ouvre sur un nouvel axe de recherche « Vieillesse et Santé ». Cette deuxième série de travaux vise à définir les conditions de vie dans une société

vieillissante et à proposer des leviers pour créer de la croissance économique afin de donner à toutes les générations les moyens d'avoir les mêmes conditions de vie en termes de pouvoir d'achat, mais aussi de santé, d'espérance de vie et de mobilité.

Six leviers de transformation du modèle social français ont été définis et sont analysés de manière à déboucher sur des propositions :

- la question des **transferts entre les générations** : quelle génération contribue et quelle génération paye ?
- **le système de retraite** (création d'un groupe de travail en 2012 sur la retraite par points en partenariat avec l'Union Mutualiste Retraite) et la question de **l'épargne retraite** ;
- **le financement de la protection sociale** (avec l'Institut Montparnasse, démarré en 2011) ;
- **le marché du travail** (programme de recherche en partenariat avec HSBC Assurances, démarré en 2011) ; la **formation professionnelle** tout au long de la vie (avec HSBC Assurances, démarré en 2013) ;
- **la santé**, nouvel axe de recherche ouvert en 2013, autour de 5 questions :
 1. La relation entre le vieillissement et les dépenses de santé
Quelle est la relation entre le vieillissement démographique et les dépenses de santé ? Quelle est la part de l'augmentation des dépenses de santé liée aux progrès techniques, à la longévité, et au poids démographique des séniors ?
 2. Comment gérer le système de santé face au vieillissement ?
Le vieillissement démographique et la diffusion des innovations entraînent une hausse des dépenses de santé. Quel est le partage optimal des risques entre le public et le privé ?
 3. Quelle assurance santé dans une société vieillissante ?

La crainte de voir exploser les dépenses de santé face au vieillissement et la volonté de maîtriser les coûts poussent les acteurs de l'assurance santé (Mutuelle, Institut de prévoyance, Assureur) à se réorganiser (contracter avec les fournisseurs de soins, etc.) et à investir le champ de la prévention pour réduire les dépenses de santé. Quelle complémentaire santé en 2020 ? Qui couvrira-t-elle et comment ?

4. Comment gérer le risque de dépendance ?

La problématique du « Vivre ensemble » dans les sociétés vieillissantes pose la question de la gestion de la dépendance (financière et organisationnelle). De la question du financement de la dépendance et du partage des risques entre le public et le privé découle la question de la prévention des mobilités des individus dans leur habitat et dans la ville. La dépendance crée des limitations fonctionnelles, résultant de l'altération de fonctions physiques (marcher), sensorielles (voir), ou cognitives (s'orienter). La problématique de l'accessibilité aux aménités (commerces, médecin, etc.) pour répondre aux nouveaux besoins d'aide ou d'assistance des séniors est donc cruciale. Dans quelles conditions le développement de ces secteurs pourrait-il être porteur de croissance et d'emplois ?

✚ Quel financement pour la dépendance ? Quelle organisation de la ville face à la perte progressive d'autonomie des individus ?

L'analyse des effets du vieillissement sur la dépendance nous amène en réalité à nous poser quatre types de questions:

- le vieillissement va-t-il se traduire par un fort accroissement de la population dépendante ?
- l'augmentation de la population dépendante va-t-elle amplifier son coût global ?
- cette amplification est-elle susceptible de déstabiliser notre système de protection sociale ?
- et enfin, la question du financement de la dépendance pose celle de l'articulation entre assurance sociale et assurance privée.

Dans ce contexte, le développement d'une ville adaptée qui permette de répondre aux souhaits des personnes âgées de vieillir chez elles, conduit à réfléchir à la question de la mobilité des séniors dans leur habitat, au sein du quartier et dans la ville. Cela suppose aussi de repenser l'organisation économique et sociale des territoires, des services à la personne aux commerces de l'accessibilité de ces aménités pour les personnes âgées (marche à pieds, transports en commun, voiture).

5. La silver economy : est-elle un facteur de croissance ?

✚ l'effet de levier d'une liquéfaction du patrimoine pour développer la silver-economy (viager et fiscalité)

✚ l'impact du vieillissement sur la structure de consommation et la croissance

Le débat sur les retraites : réforme systémique versus réforme paramétrique

▪ La Chaire conduit depuis un an, avec le soutien de l'U M R, des travaux de recherche portant sur les pistes de basculement vers des régimes uniques et transparents par points ou en comptes notionnels. Aujourd'hui, le débat se centre sur un clivage entre réforme paramétrique et systémique. La question est de trouver un dispositif qui permette de répondre à une triple exigence de convergence des systèmes de retraite pour réduire les inégalités, de transparence pour rétablir la confiance, et de pilotage pour retrouver des marges de liberté par rapport à la conjoncture économique.

▪ Ces travaux visent à fournir des éléments au débat sur la retraite avec l'objectif de rétablir la confiance des Français dans leur système de retraite dans le cadre d'une réforme ambitieuse.

▪ Si la réforme systémique ne peut être une réponse immédiate aux enjeux financiers qui se posent à l'horizon de 2020, elle doit continuer à être étudiée. Son fonctionnement et ses principes : convergence, transparence et pilotage, doivent orienter les décisions paramétriques de court-terme. Une vertu de la réforme systémique est d'offrir une meilleure capacité de régulation face au choc du vieillissement démographique et à la crise économique en offrant des leviers de pilotage pour le long terme plus efficaces. Une autre vertu de la réforme systémique serait de rétablir un lien clair et transparent entre la contribution des actifs et le niveau de vie relatif des retraités. Les travaux de la Chaire sur les modalités de basculement vers un régime par points ou notionnels seront débattus sur la base d'un rapport qui sera rendu public lors d'un colloque, le 19 septembre 2013.

La Chaire Transitions Démographiques, Transitions Économiques a été fondée par Jean-Hervé Lorenzi. Il en est le titulaire et Hélène Xuan en est la directrice scientifique. Elle se donne pour mission essentielle de transformer les conclusions de chercheurs expérimentés en propositions pour des politiques publiques réussies de la jeunesse et de la vieillesse. Il a donc été choisi d'y intégrer, à côté des économistes, des acteurs de l'entreprise et de la société civile.

Contact : Helene Xuan, Directrice scientifique
helene.xuan@tdte.fr - 01 73 01 93 36

Trois questions à ... Luc Broussy

Auteur du rapport « L'adaptation de la société au vieillissement de sa population : France : ANNÉE ZÉRO! »

En quoi les résultats de la recherche dont vous avez eu connaissance vous ont-ils éclairé pour la rédaction de votre rapport ?

D'emblée, j'explique que mon rapport est (presque) un plagiat. « Presque » parce que dans un plagiat, l'auteur oublie de citer ses références. Moi, je revendique d'être allé piller les bonnes idées là où elles étaient. Même quand elles étaient dans l'ombre de rapports oubliés... J'ai été proprement effaré et effrayé. Effaré de la masse de travaux et études existant sur l'ensemble du champ qui était celui de mon rapport : logement, urbanisme, transports, revenus, épargne, liens sociaux, etc. Mais effrayé de la dispersion assez vaine de toutes ces réflexions, j'ai découvert des organismes aux sigles ésothériques comme le CERTU, le PUCA sur l'urbanisme et les transports. J'ai découvert des universitaires qui travaillaient sur des sujets essentiels (le prêt hypothécaire viager à Paris-Dauphine ; la mobilité en milieu périurbain ou le vieillissement des territoires autour de la revue *Population & Avenir* ; les travaux de la Cnav et de l'Ined, notamment autour de Claudine Attias-Donfut et de Catherine Bonvalet...).

Je me suis plongé avec délectation sur tous ces éclairages passionnants tout en regrettant justement qu'ils soient organisés en tuyaux d'orgues. Nous sommes un peu dans un monde où les chercheurs parlent aux chercheurs qui plus est au sein d'une même spécialité... Tout ça manque singulièrement de transversalité. C'est pourquoi je me suis efforcé dans mon rapport de mettre toutes ces recherches au service d'un axe politique fort : élaborer une loi d'adaptation de la société au vieillissement. Une loi qui doit être nécessairement transversale et interministérielle.

Dans le cadre de la mise en œuvre des préconisations formulées, quels sont les thèmes que vous estimez nécessaires d'approfondir ?

Dans mon rapport, j'ai voulu insister notamment sur l'influence du vieillissement sur les structures familiales. Beaucoup d'études existent mais la

famille évolue tellement vite que j'aimerais qu'on se penche plus encore sur l'impact de la cohabitation de quatre voire cinq générations dans l'appréhension des solidarités familiales. Quel sera par exemple l'impact de la paupérisation demain d'une frange des jeunes retraités qui aujourd'hui forment cette fameuse « génération-pivot » ? Quand le sénior, qui aujourd'hui finance l'Ehpad d'un parent et aide les enfants et petits-enfants, s'appauvrira, n'y aura-t-il pas alors un risque de voir tout le système d'aides intergénérationnelles s'écrouler ?

Il faudrait également intensifier les travaux sur la façon dont les économies locales vont s'adapter au vieillissement notamment dans les territoires où demain les plus de 60 ans représenteront plus de 40% de la population. J'aimerais aussi qu'on puisse mesurer l'impact du vieillissement des locataires du parc HLM. Les plus de 65 ans représentent aujourd'hui 13% des locataires du parc social. Ils seront 35% dans 20 ans. Ces quartiers dits « sensibles », aujourd'hui caractérisés par la présence forte des jeunes populations, seront dans 20 ans composés pour un tiers de retraités.

A la lumière de vos analyses et contacts, quelles sont les recommandations que vous formulerez pour l'organisation et le développement de la recherche sur le vieillissement ?

Il manque dans notre pays un véritable think tank qui regroupe élus locaux, ministères, universitaires, professionnels, chercheurs pour faire le lien entre les objectifs que se fixent les pouvoirs publics et les recherches entreprises. Mais surtout il manque un point central qui capitalise l'ensemble des recherches menées sur l'impact du vieillissement. Aujourd'hui tout est disséminé et éclaté à l'excès. Avec un bon moteur de recherche, vous trouvez à peu près tous les renseignements que vous cherchez sur tous les thèmes. Mais il manque à l'évidence ce lieu qui puisse avoir une vision panoramique des sujets liés au vieillissement en faisant se rencontrer l'ensemble des acteurs concernés.

Jeunes chercheurs dans le domaine du vieillissement : quelles perspectives ?

Propos résumés par Veronika Duprat-Kushtanina et Florence Ollivier

Le groupe *Vieillissements* du Réseau des Jeunes Chercheurs « Santé et Société » compte une cinquantaine de membres, de doctorants et jeunes docteurs aspirant à une carrière académique en France. Si la précarité semble être un passage obligé des jeunes chercheurs en Europe en général, les perspectives en sciences sociales pour ceux qui se spécialisent sur les questions du vieillissement paraissent particulièrement ternes dans le milieu académique français. Dans les témoignages que nous avons pu recueillir, trois raisons ont été proposées.=

Tout d'abord, le vieillissement est un domaine relativement peu présent dans les sciences humaines et sociales. En effet, le nombre de spécialistes confirmés des questions de l'avancée en âge reposent généralement sur des rencontres ponctuelles ou bien des relations interpersonnelles. Les doctorants sociologues directeurs de thèses actifs, spécialistes du vieillissement, s'est réduit au cours des dernières années. De ce fait, nombre de jeunes chercheurs se retrouvent dans une position relativement marginale dès leur thèse, souvent faite avec un(e) directeur (-trice) dont les intérêts de recherche sont ailleurs. Malgré l'indubitable richesse de tels échanges, l'incitation à privilégier les dialogues quotidiens avec d'autres sujets contribue à l'érosion du champ d'études sur le vieillissement. Pour résumer, les échanges avec des faisant leur thèse avec des directeurs spécialistes d'autres thématiques peuvent ainsi être exclus des réseaux dans lesquels circulent les informations concernant les activités propres au domaine du vieillissement. Cet éparpillement de doctorants et post-doctorants travaillant sur les différents sujets concernant l'âge avancé à travers la France, les institutions et les directeurs de thèse, a d'ailleurs été une des principales raisons de la création du groupe *Vieillissements*.

Ensuite, le nombre extrêmement faible de postes ouverts au concours est évoqué dans l'ensemble des témoignages des statutaires aussi bien que ceux des jeunes chercheurs aux statuts précaires. Effectivement, en sociologie, un poste profilé « Ages de la vie, générations » vient d'être attribué après une longue interruption (depuis 2009). De ce fait, après une thèse soutenue sur les questions du vieillissement, de nombreux jeunes chercheurs font face à la nécessité de se reconvertir dans des domaines adjacents, notamment, la sociologie de la santé et dans une moindre

mesure, la sociologie du travail. Remarquons que les deux thématiques n'embrassent qu'un aspect des études sur le vieillissement et ne peuvent pas abriter la totalité de ceux et celles qui ont commencé leur carrière dans ce domaine. Le recrutement se faisant sur des critères peu explicites, privilégiant souvent la « localité », les jeunes chercheurs ayant eu un parcours hors des quelques pôles de recherche marqués « vieillissement », sont davantage expulsés vers d'autres thématiques.

Enfin, les difficultés de collaboration des chercheurs avec le secteur privé et les acteurs de la société civile se dédoublent d'un désintéressement politique du vieillissement. Le « contrat des générations » étant orienté vers les jeunes, les financements de recherche sur la « gestion des âges » ont été pour la plupart clôturés au cours des dernières années. Finalement, la thématique du vieillissement (au travail ou ailleurs), ou bien celle des générations, ont été fondues dans la rubrique « diversité » aussi large qu'hétérogène. Dans cette rubrique de politiques publiques et de recherche, ces interrogations occupent une place nettement moins importante que les questions du genre, des origines sociales ou culturelles. Ainsi, malgré le constat omniprésent du vieillissement de la population, les investissements politiques dans la recherche dans ce domaine sont fortement limités. La solution du maintien des études dans le domaine du vieillissement généralement proposée consiste à développer les contacts avec le monde politique, associatif et professionnel en s'inspirant des exemples étrangers (notamment le Québec).

**Groupe Vieillissement du réseau des jeunes chercheurs Santé et société.
2012 -2013**

Établissements concernés : CNRS, EHESS, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris 13 Nord.

Porteur du projet : Lucie Lechevalier Hurard, Université Paris 13 Nord, Iris (UMR 8156-723, CNRS/INSERM/EHESS/UP13).



Premiers résultats de la vague 4 de SHARE : l'importance d'un réseau personnel de confidents

Anne Lafferère, Insee

Chaque enquête SHARE (*Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe*) fournit de nouveaux éléments sur les conditions de vie des Européens de 50 ans et plus. Après les Histoires de vie en vague 3, la vague 4 est revenue au questionnaire de base, en lui ajoutant un module sur le « réseau social », ou plus exactement sur le réseau personnel d'amis avec qui on discute des choses importantes. On dispose ainsi pour la première fois de données internationales sur la taille et la qualité du réseau de relations personnelles des individus. Le potentiel de ces questions a attiré une vingtaine de chercheurs dès la confection du volume de premiers résultats "*Active ageing and solidarity between generations in Europe – First results from SHARE after the economic crisis*" qui vient de paraître.

L'abord de ces nouvelles questions est varié. Stoeckel et Litwin décrivent le réseau personnel. Il comprend deux ou trois personnes, ce qu'une large majorité juge satisfaisant ; 6% n'ont mentionné personne. C'est en Autriche, Hongrie et Slovénie qu'on avait le plus de chance de mentionner son conjoint ; en Hongrie, au Portugal, en Allemagne, Espagne et Italie qu'on a le plus mentionné ses enfants, et en Suisse, Belgique, Pays-Bas, Danemark, Suède et France qu'on a le plus mentionné des personnes hors de la famille. Les échanges de services ont souvent lieu avec des membres du réseau, sans que ceci influence le bien-être général ; au contraire si les échanges monétaires ont lieu avec des membres du réseau, le bien-être s'en trouve renforcé (Roll et Litwin).

Deibdl, Hank et Brandt trouvent une corrélation positive entre la santé perçue, la taille du réseau personnel, et le niveau général de confiance du pays, témoignant d'interactions profondes entre cohésion sociale et santé à différents niveaux, individuel et collectif. C'est au moment où, avec l'âge, les maladies chroniques limitent les activités quotidiennes qu'on a le plus besoin d'un réseau social. De fait, Abuladze et Sakkeus montrent que la taille du réseau personnel est plus large pour ceux qui disent être « limités mais pas sérieusement » ; elle est au contraire plus faible, et le réseau moins divers et moins source de satisfaction pour ceux sévèrement limités dans leurs activités quotidiennes. Les plus vulnérables sont donc les moins protégés de l'isolement.

Le sentiment de solitude – une autre question de SHARE – est plus faible en Suisse, Autriche et Danemark, plus accentué en République tchèque, Hongrie et Italie ; il est moins fort si on a nommé un plus grand nombre de confidents (Shiovitz-Ezra). Mais c'est la présence d'un conjoint qui est le facteur le plus important de lutte contre la solitude, et, plus encore, d'un conjoint qu'on a nommé dans son réseau de confidents.

Angelini et Laferrère insistent sur l'importance du niveau d'éducation, de revenu, et de patrimoine : on ne compense pas un faible capital monétaire ou humain par un plus fort capital d'amis ou de relations familiales. Toutes choses égales par ailleurs, vivre en grande ville augmente la taille du réseau, de même vivre dans un grand immeuble plutôt qu'un petit, ou dans une maison en lotissement plutôt qu'une maison isolée. La mobilité résidentielle peut avoir pour but d'augmenter les liens familiaux et la distance « optimale » à un enfant semble être autour de 1 km, situation plus favorable que la co-résidence dans le même logement ou le même bâtiment. Une trop grande immobilité résidentielle va aussi de pair avec une plus faible taille du réseau amical. Leur environnement joue donc un rôle dans l'isolement potentiel des personnes âgées.

Ces chapitres ne constituent qu'une première approche des liens entre réseaux sociaux, santé, bien-être et qualité de vie. Beaucoup reste à faire et les données des quatre vagues de SHARE sont disponibles à tout chercheur intéressé sur :

<http://www.share-project.org/data-access-documentation/research-data-center-data-access.html>

Les autres chapitres du livre s'intéressent, par exemple, aux événements de la vie qui modifient les liens intergénérationnels (Ogg et Renaut), ou aux liens entre participation sociale et dépression (Croezen, Avendano, Burdof et van Lenthe), mais aussi aux effets de la crise sur les revenus, le patrimoine, la consommation et la santé. La crise semble avoir réduit les transitions vers la retraite (Meschi, Pasini et Padula). La dimension longitudinale et internationale de SHARE est aussi utilisée pour démêler les effets de la prise de retraite sur le bien-être subjectif et la pauvreté (Fonseca, Kapteyn, Lee, Zamarro et Feeney). Nous renvoyons à l'ouvrage disponible gratuitement en ligne à <http://www.degruyter.com/view/product/185064> pour satisfaire la curiosité de ceux à qui ces quelques lignes auront, nous l'espérons, mis l'eau à la bouche.

La place des retraités dans la société

Jean-Michel Houriez, Conseil d'orientation des retraites

Le Conseil d'Orientation des Retraites est une structure permanente associant des parlementaires, des représentants des partenaires sociaux, des experts et des représentants de l'État. Il a pour mission essentielle d'assurer le suivi et l'expertise concertée permanente du système de retraite. Il se réunit une fois par mois. Les études présentées au Conseil lors de ces réunions sont ensuite publiées sur le site web du COR :

www.cor-retraites.fr.

La réunion de juillet 2013 est consacrée au thème du rôle des retraités dans la société, qui revêt divers aspects.

Les retraités peuvent prendre part à la vie associative et jouer un rôle important dans la vie civique par leur vote.

Surtout, ils peuvent se rendre utiles à la collectivité en consacrant du temps à autrui de multiples façons : à travers le bénévolat associatif ; en exerçant des mandats électifs ; en gardant leurs petits-enfants ; en s'occupant de parents dépendants ; en rendant des services aux membres de leur famille ou à d'autres personnes (courses, ménage, bricolage, etc.). Grâce à toutes ces activités consacrées à autrui, les retraités contribuent à la création de richesse, bien qu'ils n'exercent aucune activité rémunérée – sauf dans le cas particulier du cumul emploi-retraite. Cette création de richesse n'est pas prise en compte dans le calcul habituel du PIB, mais pourrait être incluse dans une définition élargie du PIB.

Enfin, les retraités contribuent aux transferts financiers entre générations à travers les aides financières apportées aux membres de leur famille, les donations et les héritages. Ces transferts financiers s'effectuent essentiellement depuis les personnes âgées vers leurs descendants ; ils opèrent ainsi une redistribution intergénérationnelle allant dans le sens inverse du système de retraite en répartition notamment.

Le dossier constitué par le Secrétariat général du COR met ainsi en évidence l'apport des retraités à la collectivité, montrant que les retraités ne constituent pas seulement une charge financière en termes de pensions.

Le rôle joué par les retraités dans la société doit cependant être relativisé car les seniors en activité jouent un rôle analogue à celui des jeunes retraités. Il convient dès lors de s'interroger sur les effets propres du passage à la retraite : peut-on dire que le temps libéré par la cessation d'activité permet de s'investir davantage dans les activités utiles à autrui ? Et quelles pourraient être les conséquences du relèvement de l'âge effectif de la retraite sur la place prise par les retraités dans la société ?

Afin de documenter ces questions, le Secrétariat général du COR a sollicité trois études originales.

L'enquête SHARE constitue une source privilégiée pour étudier – avec un éclairage européen – les questions liées au passage à la retraite, puisqu'elle comporte une dimension longitudinale. L'équipe réalisant l'enquête SHARE (Anne Laferrère et Nicolas Briant) a proposé une exploitation des premiers résultats de la vague 4 sur ce sujet (voir page 6) en complément d'études antérieures réalisées à partir des vagues 1 et 2 (Claudine Attias-Donfut, Jim Ogg et François-Charles Wolff).

Par ailleurs, les travaux de l'Insee visant à quantifier la production domestique à partir des enquêtes « Emploi du temps » ont été appliqués à la mesure de la production domestique réalisée par les retraités ou les seniors pour des personnes extérieures au ménage (Delphine Roy).

Enfin, François Jeger (Cnav) a exploité plusieurs enquêtes sur la vie associative des retraités, mettant notamment en évidence le rôle de l'état de santé. Le dossier du COR rassemble également plusieurs publications existantes sur le vote en fonction de l'âge (études Insee), l'âge des élus locaux (ministère de l'Intérieur), la grand-parentalité (note du CAS), et les transferts financiers entre générations (Insee).

Le dossier du COR sera mis en ligne le 10 juillet sur le site web www.cor-retraites.fr.

La rencontre 2013 des acteurs français de la recherche sur le vieillissement, qui s'est tenue le 11 juin à l'initiative de la Cnav, réunissait une quinzaine d'organismes.

Cette réunion constitue désormais un rendez-vous annuel permettant un large échange sur l'organisation de ce secteur de la recherche, les projets en cours ou programmés. Elle permet également de faire un point sur les recherches qui concernent une thématique transversale au secteur.

Le thème de l'isolement et la solitude des personnes âgées, retenu cette année, a ainsi fait l'objet d'une table ronde avec pour finalité la mise au jour des attentes des acteurs de terrain par rapport à la recherche.

Conception/Réalisation :

©Michel Tuchman, Simone Brunhes (URV- Cnav)
michel.tuchman@cnav.fr - 01 53 92 50 29
simone.brunhes-hargous@cnav.fr – 01 53 92 50 25



20^e congrès de l'Association internationale de gérontologie et de gériatrie, 23-27 juin 2013, Séoul, Corée

François Jeger, Cnav

Ce congrès a rassemblé plus de 4 000 participants de 50 pays. Le précédent s'était tenu à Paris en 2009. Les sujets abordés ont couvert un large champ disciplinaire allant de la médecine aux sciences sociales. Point sur les dernières recherches sur la maladie d'Alzheimer, le diabète, le tabagisme, et aussi abord de questions sociales : pensions, emploi des séniors, participation sociale des retraités, dépendance. Des thèmes moins explorés en Europe tels que la «géro transcendance» sont objets de recherche aux USA, en Corée et au Japon. Ces travaux mettent en évidence des effets positifs de la spiritualité sur le bien-être moral et même physique.

Une préoccupation forte des pays d'Asie orientale (Japon, Corée, Taiwan) est l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) pour assurer des services tels que le télémonitoring de santé, aussi pour alléger le travail des aidants professionnels ou familiaux. Ces pays à la pointe de ces technologies sont très préoccupés par leur déséquilibre démographique – faible natalité, méfiance vis-à-vis du recours à l'immigration – et misent sur une substitution partielle de leurs aidants par des produits à forte composante informatique. La part des plus de 65 ans dans la population augmentera rapidement dans tous les pays, ce qui ouvre deux voies à la réflexion.

27^e conférence internationale de la population, 26 - 31 Août 2013, Busan, Corée

Catherine Daurèle, Ined

L'Union Internationale pour l'Étude Scientifique de la Population (UIESP) organisera sa 27^e Conférence internationale de la population du 26 au 31 Août 2013 à Busan, en Corée. La Conférence UIESP est un événement d'envergure internationale qui a lieu tous les quatre ans. Plus de 1 000 articles scientifiques et jusqu'à 1 000 posters basés sur des recherches scientifiques récentes et en cours seront présentés durant les six jours de la Conférence.

Chaque soirée se terminera par une séance plénière portant sur un problème de population d'une importance particulière et d'enjeu politique majeur. Des stands et des réunions parallèles offriront de nombreuses possibilités pour les chercheurs et les décideurs de se rencontrer et de discuter des nouveaux développements dans ce domaine de recherche. Seule conférence scientifique mondiale en son genre, la Conférence de l'UIESP fournit un forum unique pour les scientifiques, les décideurs et les praticiens dans la communauté de la population mondiale pour aborder ensemble des problèmes d'intérêt commun. Les sessions seront organisées autour de 21 thèmes :

La mise en place d'un système de retraites adapté aux standards de vie : pour les pays émergents, l'enjeu est de compléter les solidarités familiales afin de protéger les personnes âgées de la pauvreté. Pour les pays de l'OCDE, il s'agit d'assurer la soutenabilité financière de leur système public de retraite, le plus souvent en reculant l'âge de la retraite. Dans les pays où cet âge est encore jeune (60 ans en Corée et en Chine), les recherches montrent les mêmes réticences des entreprises à garder les seniors en emploi. Les différences culturelles dans le rapport au travail expliquent une réticence moindre aux Etats-Unis et au Japon.

Des travaux comparatifs entre pays se développent. Des jeunes chercheurs asiatiques examinent les politiques publiques occidentales. Inversement, des chercheurs des Etats-Unis ou d'Europe s'intéressent aux problèmes de vieillissement en Asie. L'Europe était surtout représentée par des chercheurs allemands, anglais et suédois. La France était très présente au plan de la gériatrie. Notre participation à de telles rencontres en langue anglaise nous permet, à côté de nos travaux dans les associations de sociologie et de démographie de langue française, de nous ouvrir aux débats les plus en pointe sur le vieillissement.

Sexualité et santé reproductive ; VIH/SIDA et MST ; Santé, mortalité, longévité ; Fécondité ; Mariage et vie en couple ; Famille et ménages ; Migrations internationales ; Migrations internes et urbanisation ; Vieillesse des populations et relations intergénérationnelles ; Enfants et jeunes ; Femmes et population ; Société et culture ; Biodémographie ; Population et droits de l'homme ; Population et développement ; Éducation et travail ; Méthodes démographiques et données ; Démographie historique ; Défis et politique de population en Asie de l'Est ; Formation des démographes.

La Conférence internationale sur la population est l'une des rares conférences scientifiques internationales qui offre des services d'interprétation simultanée. L'interprétation simultanée sera assurée en français et en anglais pour les séances plénières et quelques séances scientifiques.

Site Web: toutes les informations sont disponibles sur : www.iussp.org